

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
7 juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2024D071

**OBJET :**

**04. ESPACE CULTUREL  
ROBERT HOSSEIN.  
ANNULATION DU  
SPECTACLE  
« CONSTRUIRE UN  
FEU ».  
REMBOURSEMENT  
DES BILLETS VENDUS  
EN PRÉVENTE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 20.06.2024

ID : 059-215904004-20240613-20240071-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le treize JUIN à dix-huit

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Mme BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BEURAERT Martine  
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss  
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine  
M. BEZILLE Marc, **procuration** à Mme BOULENGUER Peggy  
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le spectacle « Construire un feu » prévu le 5 avril 2024, a été annulé pour raison médicale de l'acteur principal.

Il convient de procéder au remboursement des billets vendus en prévente pour cette représentation.

Le remboursement représente un montant de 80 €. Il sera réglé par mandat sur le compte des spectateurs concernés.

Le conseil municipal invité, à la majorité (27 pour, 1 contre : Julien LAPIERRE), (Olivier VERMEESCH ne prend pas part au vote), autorise ce remboursement qui sera imputée aux articles budgétaires correspondants (budget : 15001 – Espace Culturel Robert Hossein).

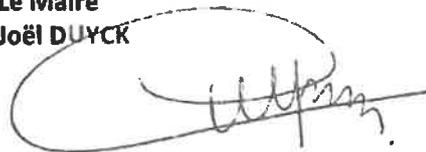
Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.